



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Légion d'honneur

Question écrite n° 120445

### Texte de la question

M. Axel Poniatowski appelle l'attention de M. le ministre des sports sur la mise en oeuvre du décret du 14 novembre 2008 portant notamment promotion et nomination des membres de l'équipe nationale de Handball au grade de chevalier de la Légion d'honneur à la suite de l'obtention de la médaille d'or au Jeux Olympiques de Pékin. En effet, à ce jour, aucun des joueurs ne s'est vu remettre la médaille correspondant à cette distinction. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions à ce sujet.

### Texte de la réponse

Suite à la victoire de l'équipe de France A masculine de handball qui a brillamment obtenu la médaille d'or lors des Jeux olympiques et paralympiques de Pékin en 2008, les joueurs et leur entraîneur ont été nommés au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur par un décret du Président de la République en date du 14 novembre 2008 publié au Journal officiel du 15 novembre 2008. Malgré les relances de la Grande Chancellerie, ils n'ont pas tous pu être reçus dans leur grade en raison du calendrier de l'équipe de France et de leurs obligations dans leurs clubs. Seuls quelques-uns ont pu être honorés. Les autres joueurs auréolés de l'Or olympique ont donc été relancés afin que tous obtiennent cette récompense et reçoivent leurs insignes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Axel Poniatowski](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120445

**Rubrique :** Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 octobre 2011, page 11269

**Réponse publiée le :** 15 mai 2012, page 3981